Prestataires et syndic

Par castor34000

Bonjour en tant que proprietaire faisant partie du bureau syndical puis je proposer un prestataire de service à la place du syndic peuvent t ils refuser on t il l exclusivité ou pas sommes nous les maitres à bord à ce sujet quels sont nos droits nos contraintes merci bonne journée

---
Par yapasdequoi

Bonjour,
Seul le syndic peut signer un contrat car il est le représentant l'égal des copropriétaires.
Mais vous pouvez tout à fait lui proposer l'offre de ce prestataire.

De quel type de prestation s'agit-il ? Et le montant de cette prestation est-il dans un des cadres ci-après ?

Article (extrait)
L'assemblée générale des copropriétaires, statuant à la majorité de l'article 25, arrête un montant des marchés et des contrats à partir duquel la consultation du conseil syndical est rendue obligatoire. A la même majorité, elle arrête un montant des marchés et des contrats autres que celui de syndic à partir duquel une mise en concurrence est rendue obligatoire.

Par castor34000

recherche de fuite avec camera dans canalisation son prix 500e ci j ai bien compris votre reponse je peux proposer un prestataire au syndic mais ils sont pas obligés d accepter est cela ? ou est ce plus en reference àvec le somme d argent voir la prestation merci le syndic nous à proposé une societé mais ne sera presente pas avant 3 semaines alors que cela parait assez urgent et que je peux propser un prestatires des demain merci

---
Par yapasdequoi

Vous pouvez aussi faire des phrases avec ponctuation !

L'assureur peut aussi proposer un prestataire, surtout qu'il peut aussi prendre en charge cette recherche de fuite ...

S'il s'agit d'une canalisation commune (avez-vous vérifié ?) le syndic décide du prestataire qu'il missionne aux frais de la copropriété.

Depuis quand pensez vous qu'il y a une fuite ? Si çà s'infiltre depuis 6 mois, il n' a rien d'urgent... Surtout qu'il faudra encore trouver un plombier pour réparer ensuite, avec aussi son délai.

Par castor34000

aujourd hui nous savons pas ci c est dans la partie commune ou venant de chez un proprio d ou la recherche de fuite celle ci est là depuis trois mois celle ci se trouve dans le mur du couloir ou passe la canalisation du proprio situé au deuxieme etage , grosse tache marron jaune qui grandit chaque jour qui passe , nous pensons que cela provient de chez le proprio car cela sent l eau de javel venant bien entendu probablement de cette canalisation

---
Par yapasdequoi

et que propose l'assureur de l'immeuble ?